



Ville d'Isbergues

Place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

A 2026-204

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ
ARRÊTÉ DU MAIRE
portant sur
Autorisation d'installation d'une friterie
Salle Edmond Mille / le 13 juin 2026

Le Maire de la commune d'ISBERGUES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande de Madame ROUSSEL Audrey, présidente de l'amicale des écoles publiques de Berguette et la décision positive de la municipalité

Considérant qu'il importe de prendre des mesures pour prévenir les administrés à l'occasion de la fête des écoles

ARRETE

Article 1^{er} : L'amicale des écoles publiques de Berguette est autorisée à installer une friterie à la salle Edmond Mille à Isbergues le samedi 13 juin 2026 à l'occasion de la fête des écoles

Article 2 : Les organisateurs devront prendre toutes les dispositions utiles et nécessaires pour la sécurité et la protection des lieux.



Article 3 : La municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident.

Article 4 : Ampliation de l'arrêté sera adressée à Monsieur le Commandant de la Brigade de gendarmerie d'Isbergues pour exécution.

Article 5 : Le présent arrêté sera publié par voie électronique sur le site de la ville, il peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Fait à ISBERGUES, le **28 MAI 2026**

Le Maire,

David THELLIER

Publié le **28 MAI 2026**